

SMT – Seine-et-Marne Tourisme

Agence de développement et de réservation touristiques Aides à l'hôtellerie indépendante

Aides à la rénovation et à la mise aux normes européennes en matière de sécurité incendie et hygiène.

SERVICES INSTRUCTEURS

SMT
Seine-et-Marne Tourisme
9-11, rue Royale
77300 FONTAINEBLEAU

Catherine Boussi-Astier
Tél. : 01 60 39 60 39
Fax : 01 60 39 60 40
boussi@tourisme77.fr
www.tourisme77.fr

BÉNÉFICIAIRES

Entreprises du secteur de l'hôtellerie indépendante :

- Création, rénovation, extension d'établissements, classés de 0 à 3 étoiles.
- Mises aux normes européennes.

CONDITIONS D'OBTENTION

Ces aides permettent de financer :

- Les travaux de rénovation et d'amélioration, de création de chambres d'hôtel et des parties communes.
- Les travaux relatifs à la mise aux normes sécurité-incendie et hygiène.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

• Rénovation, extension des hôtels-restaurants indépendants :

- 2 000 € par chambre rénovée ou créée.

Avec un plafond fixé à 20% des investissements HT dans la limite de 20 chambres primables par établissement.

- 20% du coût HT des travaux sur les parties communes avec un plafond de 10 000 € par établissement.

• Travaux concernant la sécurité-incendie et l'hygiène :

Ils sont finançables à hauteur globale de 20% du coût des travaux HT plafonné à 50 000 €, pour la mise en conformité aux normes de sécurité-incendie et d'hygiène, soit 10 000 €.